

Ecole Primaire Madeleine LALLIER

16 rue Val Es Dunes
14540 BOURGUEBUS

Tel : 02 31 23 13 17

[Courriel : ce.0140287L@ac-caen.fr](mailto:ce.0140287L@ac-caen.fr)

CONSEIL D'ECOLE N°2 DU MARDI 11 MARS 2025

Le 2^{ème} conseil d'école de l'année scolaire 2024-2025 de l'école primaire M. LALLIER de Bourguébus s'est réuni le mardi 11 mars 2025 sous la présidence de Mme Catherine Madelaine, directrice de l'école.

Présents :

- M. FRANCOIS, Maire de Bourguébus
- Mme MACIEJEWSKI, adjointe, chargée des affaires scolaires
- Mme Clémence BARTHOW, responsable enfance jeunesse de Bourguébus.
- Mesdames LEMUTRICY, LANGLOIS, ANNE, ALLAIN, MOULIN, JOLIVET, LELIEVRE, LEBOSSELIER, GARNIER, LE VIGOUREUX, PAYEN, BOUZY, enseignantes
- Messieurs CODRON, COUVEZ, LUCAS, enseignants
- Madame MADELAINE, directrice
- Madame DOUSSE Maitre E
- Monsieur GUERIN, ATSEM
- Mesdames POILBLAN, ROBIN, ONILLON, LERECLUS, POUTEAU, VAGNEUX, NICOLLE, GUIMOND, COUDRE, MOUCHEL, KOSTRZEWA, MARGUERIE, PENALT, FLABEL, parents élus
- Messieurs BLANCHEMAIN, BERTHELOT, EBENGA, parents élus

Excusés :

- Madame CHARTON, IEN
- Madame Florence BOUCHARD, Maire de Castine en Plaine
Hubert Folie - Rocquancourt - Tilly La Campagne
- Mesdames EVRARD, HERGAUX, MARGUERIE, parents élus

Mme MADELAINE ouvre la séance à 18 H. Elle remercie les personnes présentes et excuse les absents. Elle rappelle l'ordre du jour et demande 2 volontaires aux postes de secrétaires de séance.

Madame ONILLON, parent d'élève, et Monsieur COUVEZ, enseignant, se proposent.

Ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal du conseil d'école du 05/11/24 (vote)
2. Préparation de la rentrée 2025 (effectifs prévus)
3. Demande de travaux, investissements
4. Sécurité
5. EILE-Liaison GS/CP - procédure Affelnet (CM2/6ème) - évaluation d'école
6. Point sur le périscolaire, CLAS et les festivités de l'école
7. Point sur les projets scolaires pour l'année scolaire 2024/2025
8. Questions diverses

1) Adoption du procès-verbal du conseil d'école du 05/11/24(vote)

- PV du conseil d'école 05/11/24 :

Pour :unanimité contre : 0 abstention :0

Le Conseil d'Ecole adopte le PV du Conseil d'école du 05/11/24 à l'unanimité.

2) Préparation de la rentrée 2025 effectif prévu) :

- Point sur les effectifs - prévisions rentrée 2024/2025

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
45	45	41	37	37	51	41	44	341

Moyenne par classe 22.73

J'avais annoncé 45 PS pour la rentrée prochaine mais il y a actuellement 54 enfants de 2022 susceptibles d'arriver à l'école en PS à la rentrée prochaine.

Si ce nombre se confirme, il nous faudra réaménager la répartition des classes et envisager 6 classes maternelles et 9 classes élémentaires. Dans le cas des 6 classes maternelles, il faudra prévoir un recrutement mairie pour un poste d'ATSEM supplémentaire. La sixième classe de maternelle se situerait dans la classe CP actuelle de Mme Thérèse JOLIVET.

Il faudra attendre juin pour connaître les effectifs réels et avoir une idée des répartitions.

. Nouvelles inscriptions : Elles ont lieu en mairie et à l'école depuis le 13 janvier 2025, un affichage commun à l'école et à la mairie a été mis en place pour informer les parents de la période d'inscription et des documents à présenter en mairie et à l'école. Un accueil des PS est prévu le mardi 24 juin 2025.

Les parents sont invités à inscrire au plus vite les enfants arrivant sur l'école auprès de la mairie pour que nous puissions transmettre à l'inspection des effectifs au plus proche de ceux qui seront constatés à la rentrée.

Si nous ne communiquons pas à temps sur le nombre d'élèves attendus, nous risquons de ne pas avoir le nombre de classe qui correspond aux besoins réels de l'école.

Il est demandé aux parents élus de faire un rappel de leur côté auprès des parents qu'ils représentent pour inciter les parents qui ont des enfants nés en 2022 à passer en mairie au plus vite pour inscrire leur enfant.

Cette demande a déjà été faite par voie d'affichage (école, mairie, boulangerie, panneaux d'information lumineux de la mairie) , par mail.... Seuls 18 enfants sur les 54 prévus ont été inscrits à l'école, ceci en dépit de tous les canaux d'informations municipaux et scolaire annonçant le début des inscriptions. Les parents ne semblent pas prendre en compte la nécessité de cette inscription au plus tôt pour la carte scolaire.

Comme l'année dernière, nous référons une demande de service civique pour l'année prochaine. Nous espérons bénéficier de cette aide qui nous permettrait notamment de gérer au mieux la bibliothèque élémentaire.

En effet, pour que cette bibliothèque fonctionne au mieux, il est impératif que sa gestion soit assurée par un personnel non enseignant en élémentaire.

3) Demande de travaux, investissements :

Les demandes d'investissement faites lors du premier conseil d'école de cette année scolaire sont en attente des décisions municipales qui seront prises lors du vote du budget.

(Pour rappel, investissements numériques, réfection des locaux, tonnelle maternelle)

M. Le Maire indique que la tonnelle maternelle est bien inscrite au budget et devrait être votée fin mars.

Travaux :

Travaux demandés lors du dernier conseil d'école et réalisés :

En maternelle :

- Les blocs portes demandés ont été fournis
- Le tableau sonore dans la classe de Mme ALLAIN a été installé
- le meuble bibliothèque a été monté
- Une caisse en bois a été réalisée pour ranger les briques en plastiques de la cour de récréation

En élémentaire :

Les volets de l'algéco ont été remis en état de fonctionnement

Les demandes en cours ont été déposées à la mairie. La liste de ces demandes est annexée à ce compte rendu. Les demandes de l'élémentaire transmises avant les vacances de février ont déjà quasiment toutes été réalisées.

Nous remercions M. Xavier LANDEAU , employé municipal aux services techniques de la commune pour son implication et sa disponibilité pour l'école. Il intervient tous les mercredis au sein de l'école et répond dans la mesure du possible à nos demandes sur les autres jours.

Concernant la signalétique de l'école :

L'entrée pompier n'est pas clairement identifiée et des voitures stationnent régulièrement devant cette entrée. Est-il possible d'afficher clairement qu'il s'agit d'une entrée pompier et que tout stationnement devant cette barrière est interdit.

L'entrée de l'école, coté stade, à côté du bureau, est difficilement identifiable par les non usagers de l'école au quotidien ; les intervenants extérieurs, les parents qui viennent inscrire leur enfant, les livreurs etc... sont souvent à la recherche de cette entrée. Est-il possible de mettre en place une signalétique pour indiquer cette entrée depuis la rue Val Es Dunes.

Il faudrait également mettre la sonnette de l'école à l'extérieur du SAS situé à côté du bureau direction, côté stade, les personnes non habituées à l'école la cherchent très souvent.

4) Sécurité

PPMS attentat :

Un exercice PPMS alerte attentat a été réalisé le 12 décembre, les enfants ont joué le jeu , se sont cachés au sein de leur classe et ont patiemment attendus la fin de l'exercice.

L'alarme est très bien entendue dans la cour mais peu audible dans certaines classes.

La mairie va voir ce qui peut être fait pour remédier à ce problème, éventuellement ajouter dans les classes un boitier.

Un deuxième exercice incendie sera réalisé en période 4

5) EILE- Liaison GS/CP- procédure Affelnet / Liaison CM2/6^{ème}- évaluation d'école.

EILE (anciennement ELCO)

Les cours de Turc et de langue arabe sont proposés aux élèves qui en ont fait la demande dans une autre école.

Liaison GS/CP

Comme chaque année, les enseignantes de GS et de CP proposeront un rallye lecture qui aura lieu en juin avec toujours 6 ou 7 ateliers au travers desquels les élèves répartis en groupes de 6 à 8 élèves circuleront selon un « road book », une bande qui identifie les ateliers par des personnages des albums et indique l'ordre des ateliers dans lesquels ils doivent se rendre.

Une visite dans les classes de CP aura également lieu en fin d'année. Ce sera l'occasion d'avoir un temps d'échange, durant lequel les enfants de GS pourront poser toutes les questions qu'ils souhaitent aux CP.

Les GS iront également voir le fonctionnement du self des élémentaires.

Un temps de lecture d'histoires par les CP dans les classes de GS sera aussi remis en place en période 5

Procédure Affelnet

C'est la procédure qui permet d'affecter les élèves de CM2 en 6^{ème} dans le collège du secteur ou dans un collège différent demandé par dérogation.

Les délais octroyés pour cette procédure sont très courts, il est donc demandé aux parents d'être vigilants sur le retour des documents aux dates indiquées :

Le volet 1 permet de vérifier les coordonnées identitaires et de domiciliations de l'élève et de ses parents.

Il sera remis aux familles des élèves de CM2 le 13 mars et devra être retourné à l'école le 17 mars au plus tard.

Le volet 2 permet aux parents d'émettre des vœux concernant le choix du collège. En cas de demande de dérogation, les justificatifs de cette demande sont à fournir avant la date indiquée impérativement. Les familles doivent donc anticiper dès à présent la constitution du dossier de demande de dérogation.

Ce volet 2 sera remis aux familles le 20 mars pour un retour attendu le 24 mars au plus tard.

Attention :

A la date limite indiquée, la plateforme Affelnet est fermée et aucun vœu ne peut plus être saisi.

Liaison CM2/6^{ème} :

Cette année, la réunion de présentation du collège par Mme Robbes, principale adjointe, aura lieu au collège le mardi 25 mars à 18h30.

La visite des CM2 au collège Senghor aura lieu le lundi 5 mai.

Lors de cette visite, les élèves fréquenteront le self du collège sur le temps du midi et le prix du repas, 4 euros, sera demandé aux parents avant cette visite.

La commission de liaison avec les enseignants du collège aura lieu fin juin.

Mme Maciejewski indique qu'un voyage d'une journée pour marquer la fin de la scolarité élémentaire des CM2 leur est offerte par la mairie. La Mairie va faire un sondage auprès des élèves de CM2 et de leur famille pour savoir s'ils veulent participer à cette sortie au mois de juin. Trois choix sont proposés : Festyland, Cerza ou Bayeux aventure.

Afin d'organiser cette journée, un coupon en direction des familles des CM2 sera distribué et devra être redonné au périscolaire. Un message sera mis sur le portail famille et l'école informera les familles concernées par mail.

Evaluation d'école :

L'équipe d'évaluateurs externes composée d'un inspecteur de l'éducation nationale, d'un conseiller pédagogique et d'un directeur d'école est venue le jeudi 6 mars dans les locaux de l'école pour une présentation de l'école. Ils ont reçu les enseignants, une délégation de parents d'élèves, des parents membres de l'APE, des élèves de cycles 2 et de cycle 3, les ATSEM, les AESH qui accompagnent les élèves en situation de handicap, les responsables et des animateurs du temps périscolaire et extrascolaire (mercredi et vacances) ainsi que M. Le Maire et Mme Durazzo, DGS de la mairie.

Les entretiens ont permis d'éclairer les évaluateurs externes sur les relations entre tous dans l'école.

En amont de cette visite, les évaluateurs avaient été destinataires de notre rapport d'auto évaluation et des résultats des enquêtes menées auprès de l'ensemble de la collectivité scolaire. Suite à cette évaluation, les évaluateurs externes reviendront à l'école nous présenter leur rapport final que nous porterons à votre connaissance lors du 3^{ème} conseil d'école.

6) Point sur le périscolaire, CLAS et les festivités de l'école

1-CLAS ET PERISCOLAIRE

Présenté par Mme Clémence BARTHOW, responsable enfance jeunesse

Périscolaire :

Cette année, le marché de Noël organisé par la mairie s'est déroulé le mardi 17 décembre 2024. Le service périscolaire a réalisé des décorations de Noël avec les enfants et leur animateur référent. Les décorations ont été vendues par des élus de la commune. Les parents souhaitent une meilleure information sur la tenue de ce marché de Noël. La somme récoltée lors de cet événement est de 282€.

En accord avec le temps scolaire, plus de jeux de ballons au pied pour les élèves du CE2 – CM1 – CM2. Il n'est possible que de jouer à des jeux de ballons à la main au sein de la cour de récréation. Un tableau a été mis en place par les animateurs pour un roulement sur le temps du midi. Les jouets venant de la maison sont interdits sur les temps périscolaire (garderies et temps du midi).

CLAS :

Les mêmes ateliers ont été reconduits sur cette période. Lors de la semaine du 3 au 7 février 2025, il a été proposé aux parents des élèves du CLAS de découvrir les jeux de sociétés et d'y jouer avec leur enfant.

Pour rappel :

- XTrem scolaire organisé par le périscolaire sur le temps scolaire aura lieu le 16 mai
- « Sportez-vous bien », journée sportive proposée par le périscolaire aux enfants de la GS au CM2 sur le temps scolaire aura lieu le 1er juillet.

2- Manifestations à venir organisées par l'APE

Présentées par Mme Sarah MOUCHEL, présidente de l'APE

Le bilan 2024 a été bon et nous permet de reverser 7000€ à l'école.

Concernant les animations déjà passées, le taux de fréquentation de la boom était en légère baisse ; La vente de sapins également... En revanche, la bourse aux jouets a très bien fonctionné, tout comme le loto galette. Nouveauté cette année, avec la vente de gâteaux de la Maison du Biscuit lors des fêtes de Noël qui a plutôt bien fonctionné. Nous allons reconduire. La soirée de l'APE de ce samedi a failli être annulée, faute d'un nombre suffisant d'inscrits. Finalement, nous y sommes arrivés avec 80% de participants liés à l'APE. Nous essaierons de trouver une autre animation pour l'année prochaine, car chaque année c'est difficile de remplir cette soirée.

Le carnaval aura lieu le samedi 26 avril prochain sur le thème « autour du monde ». Comme les années précédentes, un apéritif sera servi à la fin du défilé.

La fête de l'école, quant à elle, se déroulera le samedi 28 juin : spectacles des élèves le matin puis apéritif/repas/stands sur le reste de la journée. L'APE reprend l'organisation de la tombola pour soulager l'équipe enseignante.

7) Précisions concernant les projets particuliers pour la fin de l'année scolaire 2024-2025

Projet musique « autour du monde » pour l'ensemble des classes de l'école

Toutes les classes se sont rendues à MEP pour enregistrer une chanson début janvier. Les enfants comme les adultes ont beaucoup apprécié de rencontrer et de travailler avec des professionnels qui nous ont très bien accueillis.

Les enregistrements ont été communiqués aux parents avec un lien spécifique .

Les classes d'élémentaire et les classes GS et MS/GS se sont également rendues à MEP pour des résidences d'artistes, là encore, les enfants comme les adultes ont beaucoup apprécié ces rencontres, qui seront à renouveler.

Les classes de maternelle PS et PS/MS iront à MEP le 3 avril découvrir des instruments de musique.

Projet danse

Les classes élémentaires du CP au CM2 suivront un cycle danse en lien avec le projet « autour du monde » du 25 avril au 23 juin.

Projet foot

Les deux classes CE2, les deux classes CM1 et les deux classes CM2 auront leur cycle foot du 24/02/25 au 04/04/25

Les classes CP de Mme Jolivet, CP/CE1 de Mme Lelièvre, CE1 DE Mme Garnier et CE1 de Mme Le Boisselier auront leur cycle foot à partir du 22 avril

Une rencontre est prévue en juin avec l'école de Garcelles.

Projet « autour du monde » pour les classes élémentaires

Dans le cadre de ce projet, Mme Payen a lancé une invitation à recevoir des cartes postales du monde entier.

Ce projet a un succès qui dépasse toutes nos espérances, à ce jour plus de 400 cartes postales ont été reçues des 5 continents.

Les classes du CP au CM1 se rendront dans un zoo en fin d'année pour observer les animaux des 5 continents.

Sorties de fin d'année en maternelle

Les trois classes PS et PS/MS sont encore en réflexion pour la sortie de fin d'année.

Les classes MS/GS et GS se rendront au FRAC et au jardin des plantes le 22 mai . Les deux classes se rendront également au château de Mézidon Canon le 13 juin pour une visite contée.

Classe transplantée

Une classe transplantée aura lieu les 25,26 et 27 juin à Clécy pour les deux classes CM2. L'aller et le retour se feront à vélo par la voie verte, les enfants seront accompagnés de deux adultes par groupe de 6. Des ateliers de course d'orientation, de tir à l'arc et un raid multi activités sont prévus.

Il est demandé 90 euros de participation aux familles pour cette classe transplantée, ce montant correspond au coût des repas sur les trois jours.

Projet vélo

Une sortie vélo est prévue pour les classes CM1 de M. Codron et Mme Bouzy le jeudi 19 juin et pour les classes de CE2 de Mme Payen et Mme Le Vigoureux le lundi 23 juin.

Comme les années précédentes, des entraînements en aval de cette sortie sont prévus. Les élèves devront venir aux dates communiquées aux parents avec leur vélo ainsi qu'avec un casque (et un gilet jaune le jour de la sortie).

La première date le 6 mars a permis de procéder à une vérification du bon fonctionnement des vélos, à vérifier la possession pour tous les élèves d'un casque et que le vélo est bien adapté à la taille de l'enfant. Un test de pratique a également été réalisé.

Une réunion préalable et obligatoire a été organisée le lundi 3 février dans la salle du restaurant scolaire avec les parents volontaires pour une présentation de l'activité et du circuit de la sortie, un rappel des consignes de sécurité, une vérification des permis de conduire (la connaissance du code est obligatoire), et la signature des encadrants. Les parents encadrants doivent également demander leur agrément pour cette activité.

Lors de la sortie, des groupes de 6 enfants seront constitués et devront être encadrés par 2 adultes. Nous avons donc besoin de nombreux parents volontaires à vélo et d'un parent pour suivre en voiture la sortie.

Un projet pédagogique a été rédigé pour cette activité.

Projet petits champions de la lecture

Les quatre classes de CM participent aux petits champions de la lecture.

Un champion de la lecture CM1 et un champion de la lecture CM2 ont été élus par leurs camarades et ont participé à la finale départementale le 5 mars.

Projet lecture avec la crèche PIM PAM POMME

Les élèves volontaires de toutes les classes élémentaires se rendent par groupe de 5 à 6 une fois par mois pour lire des albums aux « grands » de la crèche qui entreront à l'école l'année prochaine.

Cela incite nos élèves à lire et permet un lien entre la crèche et l'école.

Spectacles

Un spectacle « mandarine » a été proposé à l'ensemble des élèves maternelle en décembre.

Une vente de pains au chocolat tous les vendredis et une vente de gâteaux tous les mardis ont lieu dans l'école pour participer au financement de tous ces projets .

8) Questions diverses de la part des parents d'élèves :

1-Question adressée par mail du 21 janvier 2025 :

Nous avons constaté la présence ce matin des forces de l'ordre devant l'entrée de l'école (côté stade) à 7h30 pour semble-t-il dissuader les véhicules de se garer dans l'allée.

Même si je peux comprendre les gênes occasionnées, plusieurs points m'interpellent :

1)A chaque fois que nous avons pu faire des remontées d'information concernant le périscolaire, les différents conseils d'école ont systématiquement botté en touche prétextant que ce n'était pas de leur ressort. Je fais partie des habitués qui déposent leurs enfants à 7h30 et je peux vous garantir que les dérives de stationnement et de gênes ne sont pas à cette heure-là mais plutôt à 8h30 et 16h30.

Réponse de M. Le Maire:

M. Le Maire précise que les interdictions de stationnement sont permanentes quelle que soit l'heure.

Malgré la présence des gendarmes le jour indiqué, les parents ont enfreint les règles de stationnement aux abords de l'école. Cette fois-ci, il n'y a pas eu de verbalisation. Monsieur le Maire annonce que les gendarmes reviendront et verbaliseront les contrevenants.

2) Si la volonté est d'avoir un stationnement sur le parking du stade, il serait très opportun et très urgent de faire remonter à Mr le maire que cette zone n'est pas éclairée et donc dangereuse. Ce matin, mon fils a évité de justesse d'être bousculé par un véhicule effectuant une marche arrière et qui ne l'avait pas vu.

Réponse de M. Le Maire :

Monsieur le Maire a pris contact avec le SDEC pour que le parking soit mieux éclairé.

Un cheminement protégé va être créé le long du stade de football d'entraînement.

Il est rappelé que le parking de la mairie qui lui est parfaitement éclairé est disponible pour les parents et peu utilisé alors qu'il se situe à moins de 60 mètres de l'entrée de l'école.

3) Enfin, la cinétique et la réactivité de Mr le maire pour faire intervenir les forces de l'ordre pour ce sujet devraient également valoir pour les problèmes de vitesse et de dégradation au sein des lotissements malgré nos nombreuses demandes à ce sujet.

Ce sujet n'est pas du ressort du conseil d'école mais M. Le Maire tient une permanence en mairie et reçoit sur rendez-vous.

2-Question adressée le 28/02/2025

- Il a été constaté que le portail ouvrait au-delà de 16h35, le papa se demande s'il y a un manque d'effectif, il aimerait une meilleure gestion de la communication entre le personnel afin d'éviter les oublis d'ouverture du portail. Il se demande si une embauche pourrait être envisagée si le sous-effectif persiste.

Réponse :

Il peut arriver, en cas d'absence de la personne en charge de l'ouverture du portail (ATSEM) à 16h35, qu'il y ait un peu de retard pour cette ouverture mais cela reste exceptionnelle et n'a jamais excédé plus de 5 minutes. Les absences de personnel sont de courte durée ou remplacées par la mairie. Ce sont les ATSEM qui sont en charge de l'ouverture du portail, les enseignantes ne pouvant quitter leur groupe classe sur un temps scolaire.

Pour rappel, les ATSEM sont en activité dans la classe avec l'enseignante et vos enfants jusqu'à 16h35. On fait au plus vite pour ouvrir à l'horaire prévu mais on n'est jamais à l'abri avec des enfants d'un problème à régler au moment où l'on se prépare à partir au portail et les besoins des enfants passent avant le strict respect des horaires.

- Est-ce qu'il y a quelque chose de mis en place si un enfant se blesse ou est blessé par un camarade pour que les parents soit mis au courant.

Réponse :

En cas de blessure, les parents sont systématiquement avertis soit par un appel téléphonique immédiat si la blessure l'exige, soit par un mot dans le cahier de liaison si cela peut attendre la fin de la journée, soit de vive voix à la barrière. Si l'incident a eu lieu sur le temps périscolaire, les parents sont informés de la même manière ; appel si besoin ou mot dans le cahier.

Maintenant, les petits bobos ne font pas forcément l'objet d'une remontée d'information en direction des parents. L'école ne fonctionne pas comme une crèche ou comme une assistante familiale. Il est impossible de faire une restitution complète de la journée des enfants à chaque parent. Si un petit bobo ne vous a pas été signalé, on peut avoir oublié mais dans ce cas c'est qu'il n'y avait aucun caractère de gravité.

3-Question adressée le 03/03/2025

-Qu'en est-il de la commission cantine qui se réunissait en novembre pour une signature en décembre concernant les repas proposés notamment pour les maternelles : un nouveau prestataire a-t-il été choisi ? si oui, quand sera-t-il mis en place ?

Réponse de la mairie :

Le contrat de Convivio a été reconduit.

Les repas sont établis par un diététicien et les portions sont adaptées à l'âge des enfants, il y a un grammage à respecter par tranche d'âge.

La commission cantine se réunira de nouveau le 3 avril avec le diététicien de convivio, des parents d'élèves, des élèves et des élus municipaux.

-Quel protocole est mis en place face à la violence faite en classe de PS : cas de plusieurs enfants qui tapent – dont 1 enfant qui tape tous les jours et sur plusieurs enfants – plainte de plusieurs parents, angoisses des enfants qui en parlent de plus en plus et marques de coups pour certains enfants ?

Réponse :

Parler de violence de la part d'un enfant de trois ans semble inadapté. Certains enfants qui ne maîtrisent pas le langage peuvent s'exprimer par le corps et se montrent parfois brutal et impulsif avec leurs camarades. Ceux qui n'ont pas intégré les règles de vie en collectivité peuvent également faire preuve de la même impulsivité brutale. Bien évidemment, nous intervenons systématiquement pour faire cesser ce comportement et amener l'enfant à le modifier mais cela prend du temps. Les parents de ces enfants sont informés et nous travaillons avec eux pour faire évoluer l'enfant. Nous informons également les parents des enfants qui auraient subi ce comportement. L'apprentissage de la socialisation est parfois difficile pour ces enfants et pour leurs camarades mais nous restons attentifs au bien-être et à la sécurité de tous les enfants scolarisés dans l'école. C'est le travail des enseignants d'amener tous les enfants à adopter un comportement respectueux des règles de vie en collectivité.

-A t- on davantage d'éléments pour la construction d'un préau/tonnelle pour les maternelles ?

Réponse de la mairie

Cette demande a été inscrite pour le budget 2025 dont le vote aura lieu fin mars

-Est-il prévu quelques travaux et/ou intervention au niveau de la cour d'école lors de fortes pluies où la cour est souvent inondée ?

Réponse de la mairie :

Le regard est parfois encombré et fait l'objet de deux nettoyages par an.

Le sous-sol au niveau de la cour maternelle est composé d'une couche d'argile moindres, ce problème géologique entraîne une absorption insuffisante du sol en cas de pluies importantes.

-Est-ce normal d'avoir ni toilettes ni eau dans les Algeco lorsque les températures descendent à (seulement) moins 4° ?

Réponse de la mairie :

Monsieur le Maire précise que les canalisations ne sont pas enterrées et sont inaccessibles car il n'y a pas assez d'espace entre le plancher des Algecos et le sol. Il n'est donc pas possible d'intervenir sur ces canalisations pour renforcer leur isolation.

4-Question adressée le 04/03/2025

Concernant certains repas pas très équilibrés à la cantine :

- il y a très régulièrement 2x des protéines dans le même repas (ex : poisson en entrée + viande en plat)
- il y a vraiment souvent 2x des produits laitiers (ex : fromage + flanc, fromage + yaourt, fromage + crème dessert, ...)
- n'y a t'il pas un peu trop de desserts sucrés ? (un peu, c'est chouette, plusieurs fois par semaine, c'est trop) entre les pâtisseries, les yaourts sucrés, crème dessert, ...

Est-ce qu'un diététicien valide les menus ? Si c'est une question de budget, à l'heure où les protéines animales et les produits laitiers sont chers, ne serait-il pas préférable de les réduire et de favoriser les fruits et les légumes frais, les légumineuses ? Est-ce que ce sont les mêmes menus pour les maternelles et les élémentaires ? Les mêmes proportions pour les pâtisseries ?

Réponse :

Les élus municipaux rappellent qu'ils n'interviennent pas dans la composition des menus. C'est la diététicienne de CONVIVIO qui en a la charge. Madame la Maire-adjointe chargée des affaires scolaires rappelle qu'elle tient une permanence à la mairie, et qu'elle ne voit jamais personne venir lui parler de la cantine. Le prestataire s'adapte aux demandes de la commission cantine qui se réunit deux fois par an et qui est composée du diététicien de convivio, d'élus, de parents et d'écopliers.

Concernant le manque de respect d'intimité dans les toilettes des garçons (dans la cour et au niveau de leur classe). Les urinoirs sont visibles de l'extérieur via le reflet dans le miroir, au point que les élèves évitent d'utiliser celui qui est le plus visible. Et il n'est pas possible de fermer la porte d'entrée des sanitaires.

Réponse :

Il n'est pas possible de fermer la porte qui est très lourde et la porte fermée empêcherait la surveillance de ces toilettes, or, dans une école, c'est le lieu à surveiller en priorité. Effectivement, un nombre plus important de toilettes avec porte au lieu des urinoirs serait souhaitable, mais il n'y a pas la place dans ces toilettes.

Aucune autre question n'a été portée à l'ordre du jour.

La séance du conseil d'école est levée à 19h30.

Prochain Conseil d'école : le 17/06/2025.

Les secrétaires de séance :
Madame Onillon et Monsieur Couvez

La directrice :
Madame MADELAINE